

N° 6407 du 23.10.2008  
6407

**SOFAR**  
Société Anonyme au capital de 206 500 €  
Siège Social : 25 Rue des Halles – 85000 LA ROCHE SUR YON  
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 AOUT 2008**

L'an Deux Mil Huit  
Le Vingt Cinq Août  
A 11 HEURES 30 ,

Les actionnaires de la société SOFAR, société anonyme au capital de 206 500 euros, divisé en 10 325 actions de 20 € chacune, dont le siège est à LA ROCHE SUR YON, 25 Rue des Halles, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane REMAUD, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Christophe BAILLARGEAU représentant la société B2A CONSEILS est appelé comme scrutateurs.

La société ACEO, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, n'est pas représentée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10 325 actions sur les 10 325 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport des administrateurs
- Nomination d'administrateurs en vue de compléter l'effectif du conseil, en remplacement de Monsieur BERNARD, démissionnaire
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Michel BERNARD de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général, et après avoir constaté que le nombre d'administrateurs restant en fonction est inférieur au minimum légal, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur à compter de ce jour

Monsieur Franck DELAVAUD

Demeurant 19 Rue des Boiveries à LA COUTURE (85)

Pour une durée de six années.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Monsieur Franck DELAVAUD entre alors en séance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Il déclare n'être frappé d'aucune mesure d'incapacité ou d'incompatibilité l'empêchant d'exercer lesdites fonctions.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme tous pouvoirs au porteur de copies pour effectuer toutes formalités qu'il appartiendra

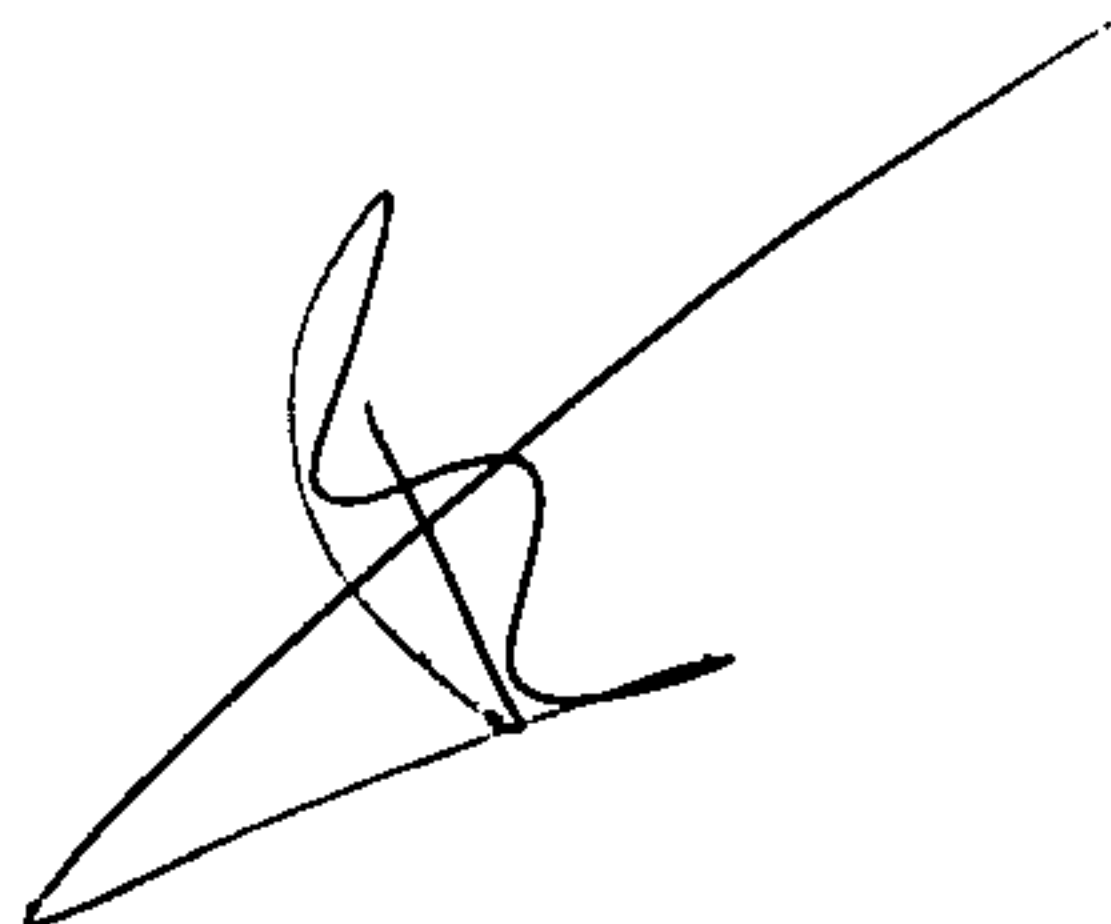
*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*



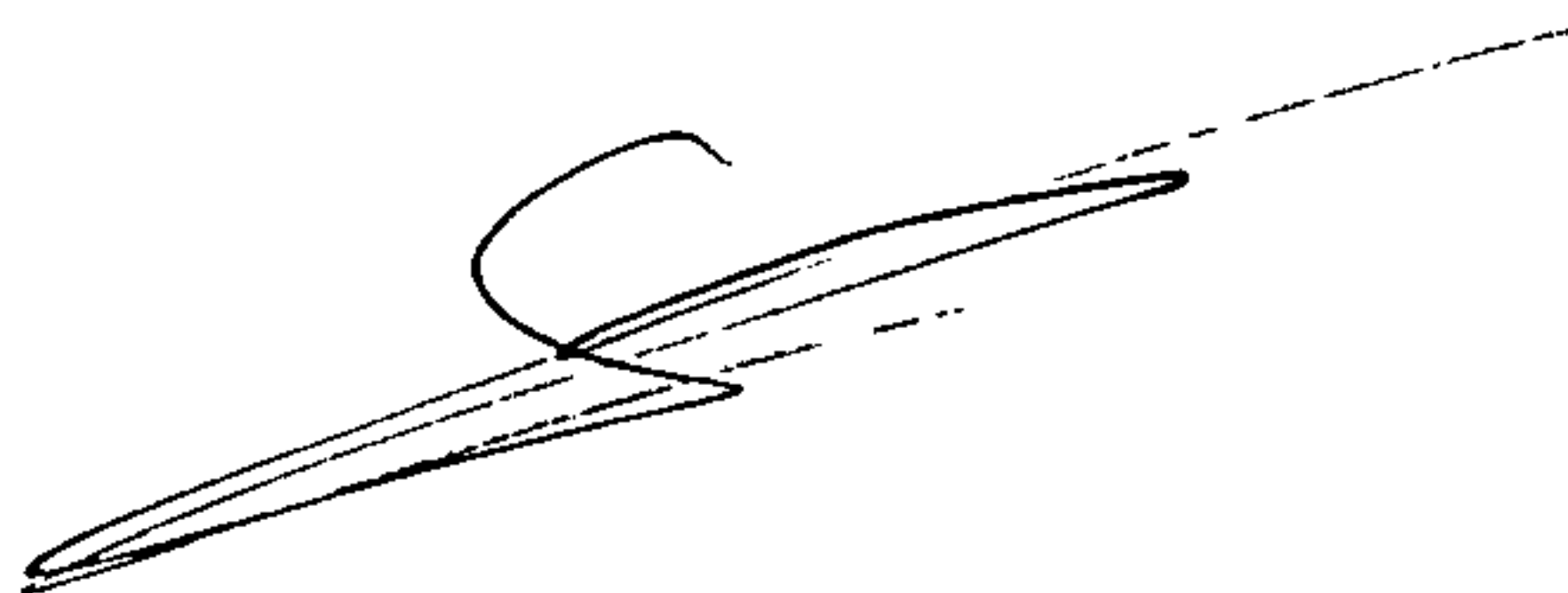


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a long, diagonal stroke extending upwards and to the right.

Bon pour acceptation des  
fonctions d'administrateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a circular loop with a horizontal line passing through it, and a long, diagonal stroke extending to the left.A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a long, diagonal stroke extending upwards and to the right.